# Compte-rendu Conseil Municipal du jeudi 10 février 2022

Jean Paul JUSSELME	Jean-Marc FOURNIER
Bruno MUZEL	Teresa XAVIER MARTINS
Gisèle VERNE	Marie-Servane BILLAY (Secrétaire de séance)
Alain ROCHARD (Excusé)	Claude DUBESSY
Pascal CRIONAY	Eglantine GIRAUD
Florence LABOUTIERE	

# Ordre du jour :

## Délibérations concernant :

- CNAS (Comité National d'Action Sociale) : choix des catégories de personnel adhérent
- Participation aux frais de chauffage et nettoyage pour l'utilisation ponctuelle de la salle des associations et salle d'animation rurale

#### Discussion et décisions :

- Point et décisions sur les travaux 2022 pour les bâtiments :
  - ✓ Multiservices
  - ✓ Sous-sol de la salle d'animation
  - ✓ Bâtiment ancienne poste
- Projet rénovation toiture église St Barthélémy
- Achat maison Desmollieres
- Point sur les travaux 2022 pour le réseau assainissement
- Triptyque CoPLER
- Point sur les actions concernant la petite enfance et la jeunesse suite à la réunion du 9 février
- Préparation élections 2022
- Prochaines réunions des commissions

#### **Questions diverses**

PV CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022

## Lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2021

#### **DELIBERATIONS**

En amont de la présentation du sujet, M. Le Maire informe que le recrutement en cours d'un agent technique est fait par un contrat d'intérim pour une durée de 3 mois, ce qui correspond à une période d'essai.

• <u>CNAS (Comité National d'Action Sociale) : choix des catégories de personnel adhérent</u>

M. le Maire rappelle la délibération du 15 janvier 2013 adoptant l'adhésion au CNAS. Il est nécessaire de définir les catégories de personnel pouvant bénéficier de cette adhésion.

Après échanges de vues, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DÉCIDE** d'adhérer au CNAS pour le personnel actif dans la commune. Les agents en disponibilité, en mutation ou partis pour retraite ne sont pas éligibles à cette adhésion.
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.
- <u>Participation aux frais de chauffage et nettoyage pour l'utilisation ponctuelle des salles communales</u>

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que les salles communales sont prêtées aux familles pour le verre de l'amitié lors de funérailles.

L'adjoint aux bâtiments, Bruno Muzel, présente les frais engendrés (consommation énergétique et entretien ménager) lors de l'utilisation de cette salle pour ce genre de rassemblement.

Après échanges de vues, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DÉCIDENT**, à compter du 11 février 2022, d'appliquer un forfait pour participation financière aux frais de chauffage et de nettoyage, lors des rassemblements de familles et amis après des funérailles.
  - Pour la salle des associations : 50 €
  - Pour la salle d'animation rurale : 100 €
- ✓ **PRÉCISENT** qu'au vu des utilisations hebdomadaires de la salle des associations, si les rassemblements ont lieu un vendredi il est impératif d'utiliser soit la salle d'animation, soit la partie bar de la salle d'animation avec une participation de 50 €.

# **DISCUSSIONS et DÉCISIONS:**

Point et décisions sur les travaux 2022 pour les bâtiments :

#### <u>Multiservices</u>

M. le Maire informe les membres du conseil municipal d'un candidat à la reprise du multiservices : Emmanuel COISY. Il est en relation avec Cassandre Dell'Oste pour les modalités de vente du petit matériel et du fonds de commerce.

Des modifications d'agencement du bar et de l'épicerie sont à prévoir. Des travaux sur le réseau des eaux usées étaient nécessaires et ont été effectués par notre agent technique.

Le futur gérant souhaite louer le logement au-dessus du commerce. Les travaux d'aménagement de 2 chambres + sanitaires sont donc à prévoir sur l'année 2022.

PV CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022

#### Sous-sol de la salle d'animation

Les consultations d'entreprises pour une première phase de travaux sont en cours. Par ailleurs, Bruno Muzel informe que le système de chauffage de la salle d'animation a nécessité d'importants frais de réparation depuis quelques années. Il est nécessaire d'avoir une réflexion approfondie et globale sur le système de chauffage en place et pour l'ensemble du bâtiment.

#### Bâtiment ancienne poste

Bruno Muzel informe du remplacement des menuiseries sur une partie du bâtiment de l'ancienne poste le lundi 1<sup>er</sup> février. A la prochaine réunion « bâtiments », les membres de la commission examinerons les aménagements possibles pour le logement du 2<sup>ème</sup> étage.

Pour l'ensemble des travaux de rénovation du bâtiment de la poste, la Région a confirmé que cette opération d'investissement était éligible au Plan de relance. Cependant aucun montant d'attribution nous a été communiqué.

# • Projet de rénovation toiture église St Barthélémy

M. le Maire informe le conseil municipal que notre demande de subventions auprès de la Région a été enregistrée sans pour autant nous préciser le montant attribué. Le Département et l'Etat ont envoyé la notification nous informant des montants de subvention accordés.

Après échanges de vues, les membres du conseil municipal donnent leur accord afin de relancer les études et préparer l'appel d'offres pour les travaux de rénovation de la toiture de l'église.

#### Achat maison Desmollieres

M. le Maire informe que le compromis d'achat de la maison de Pascal Desmollieres, située « 75 Route de St Cyr » a été signé le 21 janvier dernier. Une réflexion doit être engagée pour l'aménagement. Un petit logement pourrait être créé à l'étage en complément de la salle de réception pour agrandir le multiservices.

## • Point sur les travaux 2022 pour le réseau assainissement

Bruno Muzel informe que les travaux sur le réseau d'assainissement sont en cours.

Concernant le projet d'extension du réseau d'assainissement sur le chemin de la Bûche (pour le raccordement de 3 maisons), des sondages ont été réalisés dans le pré longeant le chemin, appartenant à M. Mathevet, afin d'étudier la faisabilité de creuser la tranchée en dehors du chemin, si le propriétaire donne son accord.

#### • Triptyque CoPLER

M. le Maire informe de la réunion du 14 janvier dernier avec les cabinets d'études Amont/Aval et Actipublic pour établir un pacte de gouvernance, fiscal et financier avec la CoPLER, afin de trouver la meilleure cohésion entre les communes et la communauté de communes.

Un séminaire avec tous les élus, les secrétaires de mairie du territoire et les cabinets d'études est fixée au lundi 7 mars.

• Point sur les actions concernant la petite enfance et la jeunesse suite à la réunion du 9 février

3

M. le Maire informe du temps d'échanges qui a lieu le mercredi 9 février à Chirassimont avec le cabinet d'études RCC, représentée par Mme Palut Frédérique. Tous les habitants étaient invités à partager sur différents sujets, comme la vie des séniors et de leurs accompagnants, les ados, les jeunes parents, les associations, les personnes en situation de handicap...

Mme Palut a constaté une vie locale bien animée avec la motivation de chaque association. La présence des jeunes parents a démontré le manque important de moyens de garde de jeunes enfants sur les communes de Chirassimont et Machézal.

4 autres dates sont programmées sur le territoire pour un temps d'échanges avec les habitants : St Cyr de Favières, St Symphorien de Lay, Régny et St Just la Pendue.

# • Préparation élections 2022

M. le Maire informe que la commission électorale va se réunir 2 fois pour les prochains scrutins électoraux : le 18 mars et 20 mai.

Le planning des permanences pour les élections présidentielles et législatives est à compléter en vous inscrivant, il est disponible au secrétariat.

# • Prochaines réunions des commissions

La commission bâtiments se réunira le samedi 26 février.

La commission finances se réunira le samedi 5 mars pour la préparation du budget

# **QUESTIONS DIVERSES:**

- Les délégués intercommunaux du service déchets informent que la CoPLER se propose d'installer un composteur communal. Il reste à définir le lieu d'installation.
- M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un contact avec le propriétaire du bâtiment des « économats » Route de St Just pour connaître sa position sur l'avenir de ces logements vacants. Il ne souhaite pas investir dans ce bâtiment et cherche un acquéreur.
  - La commission bâtiments souhaite le visiter. M. le Maire prendra contact avec le propriétaire pour une éventuelle visite fin mars.
- Plusieurs demandes ont été faites pour signaler les priorités à droite dans le centre bourg du village. Une réflexion est en cours pour définir s'il est préférable de signaler ces rues prioritaires par un « Cédez le passage » ou d'appliquer une « priorité à droite » dans tout le village.
- Les bibliothèques de Machézal et Chirassimont, en lien avec l'école, organisent une exposition sur le « Chaperon Rouge » pendant 3 semaines. Un vernissage est prévu du 5 au 7 mai à Machézal. Une conférence est fixée le mardi 10 mai à 20h30 à la salle d'animation de Chirassimont.
- Bruno Muzel fait un rapport de la réunion entre les adjoints « voirie » de Chirassimont et Machézal suite au changement des agents dans les 2 communes. Elle avait pour but de faire le point sur les entraides et faire une mise à jour du nouveau matériel.

Prochaines réunions de conseil : Jeudi 24 mars 2022 à 20h30 Jeudi 12 mai 2022 à 20h30